

Monsieur le Président
du Tribunal Administratif
6 allée de l'Île Gloriette
CS 24111
44041 NANTES CEDEX

Pornic, le 5 juillet 2024

N/Réf : CC/TV/GL/MD/963/2024

Objet : Zonage des Eaux Pluviales Urbaines de Pornic agglo Pays de Retz

Monsieur le Président,

La Communauté d'agglomération Pornic Agglo Pays de Retz possède la compétence gestion des eaux pluviales urbaines. Dans ce cadre et suite à la réalisation du Schéma Directeur d'Assainissement des Eaux Pluviales, elle a élaboré un zonage des eaux pluviales urbaines pour limiter l'impact de l'imperméabilisation des sols sur son territoire.

Je vous sollicite afin que l'enquête publique soit réalisée à partir du 30 septembre 2024 et pour une durée d'un mois.

Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes respectueuses salutations.

*Le Président de la Commission
Cycle de l'Eau
Claude CAUDAL*

**PORNIC
agglo**
PAYS DE RETZ

